

REPUBLIQUE FRANCAISE



VILLE DE NYONS

Département de la Drôme

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS REGLEMENTAIRES

Conformément aux dispositions de l'article L. 5211-47
du Code Général des Collectivités Territoriales,

JUILLET – AOUT 2019

Hôtel de Ville – B.P. 103
26111 NYONS Cedex
Tél. : 04 75 26 50 00
mairiedenyons@nyons.com
www.nyons.com

Date de parution : 16 septembre 2019

SOMMAIRE

La consultation de l'intégralité des actes publiés dans ce recueil peut être réalisée au Secrétariat Général de la Ville de NYONS.

DECISIONS

- N° 67** du 3 juillet 2019 relative aux marchés avec des entreprises, dans le cadre des travaux de mise en accessibilité de 5 bâtiments, pour les lots 2 et 3. P. 4
Dépense :
- LOT 2 - Ferronnerie
Entreprise EURL FERRONNERIE JOVE
Montant : 11 850 € HT
 - LOT 3 – Plomberie, sanitaire
Entreprise PROVENCE PLOMBERIE CHAUFFAGE
Montant : 4 233 € HT.
- La seule offre pour le lot 1 – Gros œuvre, démolition, menuiseries, revêtement murs et sols, cloisons, faux-plafonds, peinture, nettoyage dépassant le budget alloué à cette opération a été déclarée sans suite.
- N° 68** du 4 juillet 2019 relative à un contrat avec l'Association « FESTINOTES » (BAILLARGUE - 34670), dans le cadre de « FESTIV'ETE », pour un concert du groupe « THE MAJESTICS » le samedi 6 juillet à 21 h, Place du Docteur Bourdongle. P. 5
Dépense : 1 335 € TTC. Concert gratuit.
- N° 69** du 9 juillet 2019 relative à un contrat avec l'Association « TANGO Y ALGO MAS » (SORGUES - 84700), dans le cadre de « FESTIV'ETE », pour un concert du groupe « TRIO DE A CUERDAS » le mardi 9 juillet à 21 h, Place du Docteur Bourdongle. P. 6
Dépense : 901 € TTC. Concert gratuit.
- N° 70** du 9 juillet 2019 relative à un contrat avec l'Association « COLLECTIF SCENE ET RUE » (AVIGNON - 84000), dans le cadre de « FESTIV'ETE », pour un concert du groupe « THE YELLBOWS » le samedi 27 juillet à 21 h, Place du Docteur Bourdongle. P. 7
Dépense : 1 821,74 € TTC. Concert gratuit.
- N° 71** du 9 juillet 2019 relative à un contrat avec la SARL « LES FATCETIES DE LULUSAM » (BOIS LE ROI - 27220), dans le cadre de « FESTIV'ETE », pour un concert du groupe « LEONID » le mardi 30 juillet à 21 h, Place Jules Laurent. P. 8
Dépense : 1 126,74 € TTC. Concert gratuit.
- N° 72** du 9 juillet 2019 relative à un contrat avec l'Association « MUSIQUE EN GRANDES ECOLES » (PALAISEAU - 91128), dans le cadre de « FESTIV'ETE », pour un concert de l'ensemble « C.O.G.E. » (Chœur et Orchestre des Grandes Ecoles) le jeudi 1^{er} août à 21 h, Eglise Saint Vincent. P. 9
Dépense : 1 000 € TTC. Concert gratuit.
- N° 73** du 9 juillet 2019 relative à un contrat avec « DIAPASON PRODUCTIONS » (BEDARRIDES - 84370), dans le cadre de « FESTIV'ETE », pour un concert Tribute Francis Cabrel « D'UNE OMBRE A L'AUTRE » le mardi 6 août à 21 h, Square Barthélémy Chavet. P. 10
Dépense : 1 619 € TTC. Concert gratuit.
- N° 74** du 9 juillet 2019 relative à un contrat avec l'Association « COLLECTIF SCENE ET RUE » (AVIGNON - 84000), dans le cadre de « FESTIV'ETE », pour un concert du groupe « JESSIE POPPINS AND THE CHIMNEY SWEEPERS » le jeudi 15 août à 21 h, Place du Docteur Bourdongle. P. 11
Dépense : 1 689,68 € TTC. Concert gratuit.
- N° 75** du 11 juillet 2019 relative à un contrat avec l'Association « L'ECUME » (SAINT RENAN - 29290), dans le cadre de « FESTIV'ETE », pour un concert du groupe « LES DO RE MINETTES » le jeudi 8 août à 21 h, Place du Docteur Bourdongle. P. 12
Dépense : 1 268 € TTC. Concert gratuit.

- N° 76** du 11 juillet 2019 relative à un contrat avec l'Association « PARFUM DE JAZZ » (BUIS LES BARONNIES - 26170), dans le cadre de « FESTIV'ETE », pour un concert du groupe de jazz « LISE BOUVIER QUARTET » le mardi 13 août à 21 h, Place Jules Laurent. Dépense : 1 500 € TTC. Concert gratuit. La commune prendra à sa charge les frais de repas des artistes. P. 13
- N° 77** du 11 juillet 2019 relative à un contrat avec l'Association « COMPAGNIE DU PHONOGRAPHE » (THANN - 68800), dans le cadre de « FESTIV'ETE », pour un concert du groupe « LES BARBOOZES » le samedi 17 août à 21 h, Place Buffaven. Dépense : 2 000 € TTC. Concert gratuit. La commune prendra à sa charge les frais de repas et d'hébergement des artistes. P. 14
- N° 78** du 11 juillet 2019 relative à un contrat avec l'Association « THEATRE DE BAGATELLE » (CARPENTRAS - 84200), dans le cadre de « FESTIV'ETE », pour un concert « DE L'ECLUSE A LA SCENE » le mardi 20 août à 21 h, Place Jules Laurent. Dépense : 1 034 € TTC. Concert gratuit. P. 15
- N° 79** du 16 juillet 2019 relative à la constitution d'une nouvelle régie de recette du parc de loisirs aquatiques NYONSOLEÍADO, qui est installée au 76, Promenade de la Digue à Nyons et qui fonctionne pendant l'ouverture au public du Parc Aquatique. P. 16
- N° 80** du 16 juillet 2019 relative à un contrat avec la « COMPAGNIE 19-92 » (NYONS), dans le cadre de « NYONS EN SCENE », pour un spectacle « TRESKA » le vendredi 26 avril 2019 à 20 h 30, à la Maison de Pays, et de « DIGUE DONDAINE » le samedi 25 mai 2019 à 15 h, Promenade de la Digue. Dépense : 400 € TTC. P. 18
- N° 81** du 25 juillet 2019 relative à un marché à bons de commande avec l'entreprise « SARL AYGLON » (VALREAS – 84600) pour les travaux de curage des fossés sur le territoire communal. Dépense : 5 440 € HT par an selon devis quantitatif (4 000 € HT minimum et 8 000 € HT maximum). P. 19
- N° 82** du 26 juillet 2019 relative à un contrat de bail professionnel avec l'entreprise de formation « IFREP » pour le local situé au 34, avenue Paul Laurens à Nyons (superficie 34 m²). Durée : du 23/09/2019 au 12/06/2020. Loyer mensuel : 220 €. P. 20
- N° 83** du 26 juillet 2019 relative à un marché avec la société « CP2S » (MONTELMAR - 26200), dans la cadre des travaux d'extension de la piste d'athlétisme, pour la mission CSPS. Dépense : 770 € HT. P. 21
- N° 84** du 29 juillet 2019 relative à un contrat avec le groupe « AWEK » (CARAMAN - 31460), dans le cadre de « FESTIV'ETE » pour un concert, le samedi 3 août à 21 h, Place du Docteur Bourdongle. Dépense : 1 700 € TTC. Concert gratuit. P. 22
- N° 85** du 29 juillet 2019 relative à un contrat avec l'Association « CANICULE » (ARLES - 13200), dans le cadre de « FESTIV'ETE », pour un concert « THE SOUL TRAIN » le samedi 24 août à 21 h, Place du Docteur Bourdongle. Dépense : 1 289,67 € TTC. Concert gratuit. P. 23
- N° 86** du 5 août 2019 relative à un avenant n° 1 au contrat de bail administratif avec l'entreprise « LRM CONCEPT BOIS », pour la location d'un local (N° 1) d'une superficie de 124,61 m², situé au rez-de-chaussée de la Pépinière d'Entreprises. Durée : un an, soit du 06/05/2019 au 05/05/2020. Loyer mensuel : 500 € charges comprises. P. 24
- N° 87** du 5 août 2019 relative à un contrat avec la Société « NOONSI PRODUCTIONS » (BARRET SUR MEOUGE - 05300), dans le cadre de « FESTIV'ETE », pour un concert « FATUM FATRAS » le jeudi 22 août à 21 h, Square Barthélémy Chalvet. Dépense : 1 385 € TTC. Concert gratuit. P. 25
- N° 88** du 5 août 2019 relative à un contrat avec la Société « ELISIA » (ISTRES - 13800), dans le cadre de « FESTIV'ETE », pour un concert « THE MUDDY SOUND » le samedi 10 août à 21 h, Square Barthélémy Chalvet. Dépense : 1 200 € TTC. Concert gratuit. P. 26
- N° 89** du 7 août 2019 relative au versement d'un don réalisé par quatre associations nyonsaises (Société d'Etudes Nyonsaises – Nyons Patrimoine – Amicale des Natifs de Nyons et Nyonsais d'Adoption – Société Archéologie et d'Histoire de Nyons et des Baronnies) en vue de la prise en charge des frais de restauration d'un parchemin daté de 1400 et traitant du Pont Roman. Recette : 166,44 € HT. P. 27
- N° 90** du 8 août 2019 relative à un contrat de prêt avec la « BANQUE POSTALE » dans le cadre des investissements prévus au budget principal 2019. Durée : 14 ans et 3 mois, soit du 31/10/2019 au 01/10/2034 (taux fixe de 0,69 % - Echéance d'amortissement et d'intérêts annuelle). Montant : 1 000 000 €. P. 28

* * * * *

